

Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île de France
Du 7 SEPTEMBRE 2020 à 19h

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse		X	
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique	X		
BRASA Didier	X		
CRETOT André	X		
FREYCENET Pierre	X		
HARBONN Jacques		X	
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine		X	
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
RAY Jacques	X		
ROUSSEAU Didier		X	
SELLIEZ Sylvie		X	
THIVET Sylvie		X	
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. GREGOIRE Guy		X	
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
91. ALLOUL Daniel		X	
92. LECONTE Hugues		X	
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude		X	
95. THEILLET Jérôme	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane		X	
BOUTEFEU Clémence	X		
COULON Lucie		X	
INVITES			
Guy DUCROS	X		

Ouverture du Conseil de Ligue

Patrick BEAUSSART ouvre le Conseil de Ligue et remercie les membres de leur présence.
Le président excuse les membres qui n'ont pas pu être présents du fait de la situation particulière de cette réunion.

1. Point financier

○ Résultats 2019/2020

Jacques Ray prend la parole pour le point financier. L'expert-comptable et le commissaire aux comptes ont effectué leur visite annuelle pour la validation des comptes de l'exercice 2019/2020. Les comptes ont été modifiés selon leurs demandes. Le résultat de l'exercice est de 13 843€. Les produits représentent un montant de 680 000€.

Les charges représentent un montant de 655215€.

Des achats concernant le matériel informatique ont été réalisés suite à la mise en télétravail des salariés administratifs de la Ligue.

Il est à noter qu'une provision de 30 000€ a été incluse pour l'aide aux clubs suite à la pandémie covid19. Cette aide est en direction des clubs participants aux compétitions, des petits clubs en difficultés et des clubs qui s'impliquent sur la formation ainsi que sur les nouveaux clubs. Les modalités précises sont en cours de rédaction.

A noter que la contribution des bénévoles a été valorisée dans les comptes de cet exercice.

Guy Ducros, commissaire aux comptes, prend la parole. Comme les années précédentes les contrôles ont été effectués au siège de la Ligue. En tant que CAC, des contrôles s'imposent également à son travail.

Les comptes doivent être sincères et ne pas présenter de défaut.

Le contrôle se fait par cycle. Le résultat de l'exercice est confirmé à hauteur de 13 843€. L'impact du covid19 se fait sentir sur les comptes de l'exercice clos (dépenses non réalisés).

Le budget du prochain exercice est cohérent avec l'anticipation de la conjoncture actuelle et la solidité de celui-ci est garantie par le contrôle sur les engagements réalisés par la Ligue.

Le Commissaire aux comptes certifie les comptes sans aucune réserve.

Il remercie le travail effectué par la comptable, le trésorier, le directeur et le président.

Les comptes 2019/2020 sont soumis à l'arrêté du Conseil de Ligue.

Les comptes 2019/2020 sont arrêtés à l'unanimité.

○ Budget 2020/2021

Le budget 2020/2021 reste similaire en termes de montant de dépenses et recettes. Il est enregistré une petite augmentation du poste des salaires suite au remplacement de Christophe Ernotte. Il faut y ajouter le coût de l'embauche d'une salariée en CDD afin de développer un catalogue numérique en direction des entreprises. La perte de 50% du montant des mutations a été impactée dans le budget ce qui représente une

perte de 20 000€ en recettes. Le contrat des photocopieurs est arrivé à échéance ce qui constitue une économie de frais significative.

Des travaux sont à prévoir sur le bâtiment suite aux récents problèmes.

La Ligue va devoir faire face à des difficultés financières sur les prochaines saisons. Les résultats positifs des saisons précédentes permettent à la ligue d'aborder ces difficultés avec confiance.

Le budget 2020/2021 est soumis au vote :

Le Conseil de Ligue valide le budget 2020/2021 à l'unanimité.

Patrick Beaussart informe les membres du Conseil de Ligue que les modalités d'obtention de l'aide pour les clubs sont en cours de détermination. Cette aide se répartit sur 3 thèmes principaux :

- Réduction de 30€ des montants d'inscription sur le championnat de Paris
- Réduction des tarifs sur les formations de 40€ à 150€ sur toutes les formations (environ 10 000€)
- Aide aux nouveaux clubs ou clubs en difficultés

Les modalités de l'aide tel que proposées sont soumises au vote.

Le conseil de Ligue valide à l'unanimité les modalités de cette aide.

Pierre Freycenet pose la question de l'affectation du résultat. Le commissaire aux comptes répond que le résultat sera affecté aux fonds associatifs. Cette terminologie est amenée à changer.

2. Point administratif

- Préparation de l'AG (invités, logistique, récompenses, ppt, documents, appel à candidature, interventions extérieures...)

L'assemblée générale ordinaire électorale aura lieu le 26 septembre à Antony. Du fait des conditions sanitaires, la capacité de la salle a été limitée à 70 personnes. Le centre qui accueillera l'AG dispose d'une salle qui permettra de mettre en place la distanciation entre les participants. 2 écrans ont été acquis et seront utilisés pour les présentations lors de cette AG. Il est demandé aux clubs de préciser leur intention de participation et de limiter celle-ci à 1 personne par club. Un protocole sanitaire sera mis en place pour l'évènement. Les moments de convivialité (café, repas, etc....) sont annulés.

Le nombre d'invités habituels de l'AG a été limité et les récompenses individuelles ont été remises lors d'autres réunions.

Les documents relatifs à l'AG seront communiqués aux clubs suite aux différentes validations du Conseil de Ligue. Concernant les candidatures pour la nouvelle mandature, aucun médecin n'a candidaté. Il y a 15 candidats pour 15 places avec 4 candidates. La lettre tirée au sort pour la présentation des candidats est le « O ».

La modification des statuts réalisée à la suite de l'AG 2016 a changé le mode de désignation du président de la Ligue : le président est désormais élu par les membres du Conseil de Ligue et est ensuite présenté à l'assemblée générale sans vote. Les délégués et leurs suppléants seront élus par l'assemblée générale.

- Travaux bâtiment

Pendant la fermeture annuelle, il a été constaté une panne électrique qui a empêché les salariés d'accéder aux locaux lors de la reprise à cause des rideaux métalliques non alimentés. La réparation a été faite mais elle est provisoire.

Le prestataire nettoyage pose problème au niveau des prestations et de la facturation. Un robot a été mis en place sur le standard téléphonique afin de pouvoir améliorer le traitement des appels.

Des futurs travaux sur la porte de sortie de secours sont à prévoir.

Dans le cadre de la situation sanitaire, un protocole de fonctionnement covid19 a été mis en place au siège administratif et sur le pôle Espoirs.

3. Statuts et règlements / IRD / Jury d'appel

Pierre Freyenet prend la parole. Il n'y a pas d'actualité pour les commissions statuts et règlement, IRD et jury d'appel. . Au niveau fédéral, il a été ajouté l'obligation de donner son lieu de naissance pour des vérifications d'honorabilité. Le ministère des sports est pilote de ce dispositif.

4. Point DRH

Sylvie Thivet prend la parole. Le télétravail a été mis en place pour les salariés jusqu'au 31 décembre 2020. Un point sera fait pour évaluer la poursuite de ce mode de travail. Les avenants relatifs à ce mode de travail seront signés prochainement.

Carine Babonneau a été embauchée en remplacement de Christophe Ernotte depuis le 17 août 2020. Les périodes de formation sur les outils et compétitions sont programmées.

La personne qui devait prendre le poste de gestion des projets développement a finalement décliné la proposition. Un appel à candidatures va être prochainement édité afin de pouvoir trouver la personne adéquate. La tâche principale étant la conception d'un catalogue digital de prestations tennis *de table en direction des entreprises et autres structures extérieures*.

5. Point institutionnel

- Subventions

Concernant la campagne ANS 2020, les propositions faites par la commission régionale ont toutes été validées par la FFTT et par l'ANS.

Le CRIF a demandé à toutes les ligues de répertorier toutes les actions réalisées sur la mandature 2016-2020. Il a été également demandé de réaliser une présentation des actions qui seront menées sur la mandature 2020 - 2024.

Ce travail a été réalisé à partir du PSTC qui avait été rédigé en collaboration avec les comités départementaux.

Une réunion de calage est à prévoir sur les prochains mois avec les services du CRIF et leur Vice-Président, Patrick Karam.

6. Activités Branche Technique

○ Pôle Espoirs

Les activités du pôle espoirs ont redémarré depuis 3 semaines avec un stage sur le CREPS. Une réunion des parents des stagiaires du pôle a eu lieu avec les membres du bureau directeur.

Le premier CPS est programmé et le groupe de détection commence ses activités la semaine prochaine.

2 conventions de collaboration ont été signées avec les clubs de l'ACBB et d'Issy les Moulineaux.

Le recrutement d'un volontaire du service civique est à l'étude au niveau du Pôle Espoirs.

7. Activités Branche Formation

Les examens des formations d'arbitrage qui n'ont pas pu se tenir lors du confinement sont en cours de reprogrammation pour le premier trimestre. Certains ont eu lieu cette semaine.

Les sessions de formation JA sont maintenues. Gaétan Goubert sera positionné avec Christophe Heymann sur ces sessions.

André Crétot indique que le premier examen a eu lieu le week-end dernier et que d'autres auront lieu sur le week-end prochain.

L'application du protocole sanitaire entraîne des adaptations nécessaires lors des sessions de formation.

La formation continue des AR continuera sous la supervision d'André Crétot.

Clémence Boutefeu prend la parole.

La formation DEJEPS 2020/2021 vient de reprendre avec 12 stagiaires (10 franciliens et 2 provinciaux). Les sessions de rattrapage de la promotion précédente ont été reportées au 16 septembre pour 2 des stagiaires à cause de la pandémie. En cas d'échec, ils pourraient intégrer la promotion actuelle.

L'examen d'entraîneur fédéral a été reporté au 4 octobre prochain. La salle reste à déterminer. Les jurys d'examen sont en cours de constitution.

Une session de formation « Initiateur de club » aura lieu le même jour.

8. Activités Branche Sportive

La constitution des poules du championnat par équipes a été réalisée début juillet avec l'aide Christophe Ernotte.

Beaucoup d'ajustements ont dû être réalisés par rapport aux désistements d'équipes, arrêts et autres changements au niveau des clubs. Le nombre important de repêchage va avoir un impact sur les compétitions départementales.

Il y a eu peu de réclamations (4) concernant cette constitution. La moitié des réclamations ont été résolues. La saison est prête à démarrer.

Le protocole de reprise a été édité par la FFTT.

La CSR devra s'adapter aux nouvelles situations et problèmes d'application qui ne manqueront pas de lui être remontées.

Le 15 septembre se tiendra une réunion avec la CSF concernant le traitement de la situation sanitaire nationale.

La CSR invite les clubs à lui remonter leurs différents questionnements. Une autre réunion aura lieu le 18 septembre avec les comités départementaux pour tous être sur la même longueur d'onde par rapport à l'application du protocole sanitaire.

Marie-Thérèse Angée prend la parole pour le critérium fédéral. Elle va venir au siège pour apprendre à Carine Babonneau à gérer le critérium fédéral.

Robert Mebarki prend la parole. La situation des clubs qui accueillent les différentes compétitions régionales a changé : Draveil ne pourra pas accueillir le critérium des jeunes ; le club de Sucy-en-Brie s'est positionné. Le club d'Elancourt ne pourra pas accueillir le 4ème tour du critérium des jeunes. Le club de Bussy Saint-Georges peut accueillir une compétition de 24 tables.

Le club de Limeil-Brévannes s'est désisté pour l'organisation du 2ème tour du critérium régional.

Patrick Beaussart rappelle aux élus le besoin d'avoir des délégués régionaux sur ces différentes organisations.

Concernant la classification des salles, le club de Rueil a postulé. Une visite sera prochainement programmée.

La réunion annuelle des arbitres aura lieu samedi prochain et la première réunion de la saison de la CRA, la semaine prochaine. Le Protocole sanitaire de la Ligue sera en vigueur.

Robert Martin prend la parole pour indiquer que les pratiquants vétérans n'ont pas d'activité pour l'instant en raison de la pandémie.

9. Activités Branche Développement

Patrick Beaussart informe les membres du lancement du dispositif « EpassPing », outil de développement de la FFTT.

Des échanges ont actuellement lieu au sein du COPREDIF autour du dispositif de la région Ile-de-France « Impact 2024 ».

La FFTT a contacté la Ligue IDF pour l'organisation de « Sentez-vous sport » qui aura lieu le 26 septembre, Sur le parvis de l'hôtel de Ville.

10. Informations générales

Les AG des comités départementaux sont en cours.

Des liens avec l'UCEP et l'USEL sont en cours.

11. Questions diverses

Aucune questions diverses.

Fin du Conseil de Ligue à 20h30.

Le Président
Patrick BEAUSSART



Le Secrétaire général
Didier ROUSSEAU

